

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 MAI 2008**

**Délibération
n° 2008.05.088**

**Compte administratif
2007 - Budget
assainissement :
affectation de
l'excédent
d'exploitation**

LE VINGT NEUF MAI DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 mai 2008**

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jacques DUBREUIL à Brigitte BAPTISTE

Excusé(s) :

François NEBOUT, Simon DEFORGE, Françoise LAMANT

Excusé(s) représenté(s) :

Véronique DAVY par Gérard DESAPHY, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : Monsieur le Président

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 - BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DE L'EXCEDENT D'EXPLOITATION

Le résultat de la section d'exploitation au titre de l'exercice 2007 s'élève à 2 864 871,91 €
 auquel il faut ajouter le résultat antérieur reporté 600 000,00 €

TOTAL 3 464 871,91 €

Conformément à l'instruction M49 sur la comptabilité des services publics locaux de distribution d'eau et d'assainissement, il convient, par délibération, d'affecter la totalité de cet excédent.

Je sou mets donc à votre approbation l'affectation de ce résultat 2007 aux deux comptes suivants :

Compte 1068 : Réserves facultatives pour 2 664 871,91 €
 Ecriture reprise au budget supplémentaire 2008
 en section d'investissement (Article 1068 : Réserves)

Cette somme permettra :

- de couvrir le besoin de financement dégagé
 par la section d'investissement : 2 267 765,71 €
- de réaliser une dotation complémentaire en réserves 397 106,20 €

Compte 110 : Report à nouveau pour 800 000,00 €
 Ecriture reprise au budget supplémentaire 2008
 en section d'exploitation
 (Article 002 : Excédent antérieur)

TOTAL 3 464 871,91 €

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 20 mai 2008,

.../...

Je vous propose :

D'APPROUVER l'affectation de l'excédant d'exploitation du compte administratif 2007 concernant le budget assainissement, comme indiqué ci-dessus par le rapporteur soit :

Compte 1068 : Réserves facultatives pour2 664 871,91 €

Compte 110 : Report à nouveau pour 800 000,00 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 03 juin 2008	<u>Affiché le :</u> 04 juin 2008